

## Succès de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription

**Emission sursouscrite 1,09 fois soit 3,4 M€  
après exercice partiel de la clause d'extension**

*Marseille, le 30 mars 2015.* Le Groupe Avenir Telecom, acteur de référence dans la conception et la distribution d'accessoires, d'objets connectés et de mobiles sur le plan mondial, annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) lancée le 5 mars 2015.

L'augmentation de capital a été portée à un montant de 3,4 M€ après exercice partiel de la clause d'extension. A l'issue de la période de souscription, qui s'est achevée le 20 mars 2015, la demande totale s'est élevée à environ 3,4 M€ soit un taux global de sursouscription de 108,91%.

- 10.874.033 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible représentant environ 70% des actions nouvelles à émettre ;
- 6.101.960 actions nouvelles ont été souscrites à titre réductible.

Au regard de cette forte demande, le conseil d'administration a décidé le 30 mars 2015 d'exercer partiellement la clause d'extension, portant ainsi le nombre d'actions à émettre à 16.975.993 actions.

Au total, après l'exercice partiel de la clause d'extension, le produit brut de l'opération s'élève à environ 3,4 M€ (dont 2 M€ souscrits par Oxo par compensation avec une créance détenue en compte courant et 1,4 M€ de souscription en numéraire).

Oxo, qui a souscrit à l'augmentation de capital à titre irréductible à hauteur de ses droits préférentiels de souscription et à titre irréductible à hauteur de 2.185.374 actions nouvelles détiendra 34,28% du capital et 41,44% des droits de vote (Oxo a franchi en conséquence le seuil de 30% du capital de la société et a bénéficié à cette occasion d'une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique sur les actions de la Société octroyée par l'AMF par une décision portant le numéro 215C0288 en date du 5 mars 2015).

Par ailleurs, M. Robert Schiano-Lamoriello, qui a souscrit à l'augmentation de capital à titre irréductible à hauteur de ses droits préférentiels de souscription et à titre irréductible à hauteur de 2.444.848 actions nouvelles, détiendra 2,56% du capital et 1,91% des droits de vote.

Enfin, le concert majoritaire, composé de M. Jean-Daniel Beurnier, Oxo et M. Robert Schiano-Lamoriello détiendra 54,12% du capital et 67,65% des droits de vote de la Société.

Le règlement-livraison des 16.975.993 actions nouvelles est prévu le 7 avril 2015. Les actions nouvelles, immédiatement assimilables aux actions existantes, seront admises aux négociations sous le code ISIN : FR 0000066052.

« Le succès de l'augmentation de capital est la claire illustration que notre repositionnement stratégique, visant à développer nos gammes d'accessoires et d'objets connectés BeeWi ainsi que les mobiles alternatifs de la marque YEZZ en s'appuyant sur notre forte capacité d'innovation et sur notre réseau de distribution international, a été très bien compris et est fortement soutenu par nos actionnaires. » a indiqué Jean-Daniel Beurnier, Président Directeur Général d'Avenir Telecom.

« Les commandes prises depuis le début de l'année, notamment sur la gamme BeeWi SmartHome confirmant l'intérêt grandissant des consommateurs pour les objets connectés ainsi que l'engouement de nos clients pour la nouvelle gamme de cartes mémoires Energizer, dont nous avons la licence sur le plan mondial, nous confortent dans notre repositionnement stratégique. C'est forts de cette dynamique que nous avons choisi de présenter, en avant-première au Mobile World Congress, les mobiles à forte valeur ajoutée sous la marque Energizer Hard Case positionnés sur les créneaux outdoor. Cette dernière gamme de produits a rencontré un formidable succès auprès des distributeurs du monde entier présents à Barcelone, semblant tout particulièrement répondre aux demandes du marché du continent africain sur lequel le Groupe a amorcé un développement prometteur. » confirme Jean-Daniel Beurnier, Président Directeur Général d'Avenir Telecom.

#### **A propos d'Avenir Telecom**

*Le Groupe Avenir Telecom est un acteur de référence dans la conception et la distribution d'accessoires, d'objets connectés et de mobiles.*

*Le Groupe Avenir Telecom distribue notamment des smartphones sous licence de marque YEZZ en Europe, au Moyen Orient, en Afrique et en Russie et conçoit et distribue sur le plan mondial – à l'exception de l'Amérique du Nord - les mobiles outdoor Energizer Hard Case.*

*Le groupe Avenir Telecom conçoit et distribue une gamme complète d'accessoires de commodité – chargeurs, câbles, para-surtenseurs, cartes mémoires - sous licence de marque Energizer, d'accessoires fashion créés exclusivement avec des designers français sous sa marque propre OXO et des objets connectés – Audio et Domotique - sous la marque propre BeeWi.*

*Au 31 mars 2014, le Groupe Avenir Telecom, emploie près de 2 000 personnes, est présent dans 40 pays et réalise 285 millions d'euros de chiffre d'affaires avec plus de la moitié de ses ventes à l'international.*

*Le Groupe Avenir Telecom (ISIN: FR0000066052 / Reuters: AVOM.LN / Bloomberg: AVT:FP) est coté sur NYSE EURONEXT– compartiment C (Euronext Paris). L'action Avenir Telecom fait partie des indices CAC All Shares, CAC Mid & Small, CAC Small, CAC All-Tradable, CAC T.Hard & Eq. et CAC Technology.*

#### ▪ **Contact Presse et Investisseurs**

**Véronique Beaume**  
**Directeur Financier**

Tel. : +33 4 88 00 62 37  
Fax : +33 4 88 00 60 30  
Courriel : vbeaume@avenir-telecom.fr

**Retrouvez toutes nos informations financières sur <http://corporate.avenir-telecom.com>**